

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 039-243900420-20240610-109_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 10 juin 2024

Date de convocation

04 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 27 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Aide aux salons – Entreprise Olivier Thouret

N°109/2024

Nombre de membres

11

Présents

7

Représentés

0

Excusés

4

Votants

7

Présents

Mesdames Pate.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Vuillet.

Excusés Mmes Giancatarino, Hählen, MM. Truchot, Théry.

Absents

Vu la délibération n°64/2024 du 15 avril 2024, par laquelle le Bureau validait l'aide individuelle à la participation aux salons professionnels à hauteur de 500€,

Considérant la demande de l'entreprise Olivier Thouret pour sa participation au salon Equihotels du 3 au 7 novembre prochain à Paris,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'attribution d'une aide d'un montant de 500€ à l'entreprise Olivier Thouret, en contrepartie d'une prestation touristique.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

